

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
15/10/2015

Dossier complet le
15/10/2015

N° d'enregistrement
F-025-15-C-0060

1. Intitulé du projet

Projet de rechargement en sable du pied de dune au droit du musée du Débarquement d'Utah
Beach sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|---|
| 10° f) et 10° h) | Rechargement sur une surface au sol d'environ 1000m ² Extraction de 2000m ³ de sable marin sur l'estran à marée basse pour le rechargement du pied de dune au droit du musée du Débarquement |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Rechargement en sable du haut de plage et du pied de dune (volume en sable de 2000 m³), sur une longueur de 100 mètres et une largeur de 10m, au niveau du tronçon de cordon dunaire en érosion au droit du musée.

En plus des travaux de rechargement en sable au droit du musée, des prestations complémentaires vont être réalisées, à savoir :

- la mise en sécurité du site (enlèvement des poteaux et fils barbelés actuellement sur site)
- la mise en place de 250m de ganivelles destinées à faciliter le dépôt du sable transporté par le vent à partir de la plage tout en permettant de mettre en défens certains secteurs particulièrement sensibles au piétinement humain.
- la plantation d'oyats sur le rechargement en sable constitué (surface de 500 m²) et la pose d'un filet anti-érosion en coco biodégradable permettant de pérenniser le rechargement

4.2 Objectifs du projet

Afin de compenser de manière artificielle le déficit sédimentaire du littoral sableux au droit du musée du Débarquement d'Utah Beach sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont et dans la mesure où il y a une mise en péril de cet équipement, la commune souhaite procéder avant l'hiver prochain, à des travaux de rechargement en sable du haut de plage et du pied de dune (2000 m³), pour créer une zone tampon qui joue un rôle protecteur essentiel en cas de forts événements de tempête.

Ce projet est une démarche à court terme, permettant de gérer la situation d'urgence, le temps de mettre en place une stratégie plus globale et à plus long terme.

Il est à noter que le site d'Utah Beach se situe dans le périmètre du projet d'inscription des 5 Plages du Débarquement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et devrait donc dans l'avenir, faire l'objet d'un plan de gestion spécifique dans l'intérêt de préserver ce patrimoine.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les matériaux utilisés pour le rechargement seront obtenus à partir de l'estran, au large d'une zone littorale en engraissement située à proximité immédiate (700m) du site à recharger sur le même cordon sableux. Il s'agit de sédiments aux caractéristiques morphologiques et granulométriques comparables aux sédiments du haut de plage/pied de dune à recharger. L'extraction de sable se fera par raclage superficiel sur une épaisseur de 30 cm et une surface totale d'environ 6500 m² située à environ 700 m au sud de la zone de rechargement, en dehors du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot (RNNB) et des périmètres Natura 2000.

Le raclage sera fait à l'aide d'une pelleteuse à chenille équipée d'un godet de curage (21t) et le transport du sable par 2 tracteurs agricoles avec benne de 10m³. La zone de rechargement présentera une longueur de 100m, une largeur de 10m, un sommet de dune d'environ 4 m et une pente de talus de 30 à 40%

Le façonnage du rechargement du pied de dune sera réalisé à l'aide d'une pelleteuse à chenille équipée d'un godet de curage orientable (15t).

Les travaux de rechargement sont prévus pour une durée maximale d'une semaine, au cours de la semaine 45 (du 02 au 06/11/2015), en raison du coefficient de marée.

La pose de ganivelles sera réalisée semaine 46, à la suite des travaux de rechargement, alors que la plantation d'oyats est quant à elle prévue au printemps 2016.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y a pas de phase d'exploitation concernant le rechargement. La commune assurera toutefois le suivi dans le temps du rechargement en sable au droit du musée, notamment pendant la période hivernale propices à des tempêtes à l'origine d'érosion du littoral, mais aussi le suivi et l'entretien des équipements (ganivelles) et plantations d'Oyats.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau, adressée le 14/09/2015 à la DDTM de la Manche, au titre de l'article R214-1 du code de l'environnement (rubrique 4. 1. 3. 0 dragage et / ou rejet y afférent en milieu marin à moins d'1 km des parcs à huîtres) et rédaction d'une notice de pré-évaluation des incidences au titre de Natura 2000.
Autorisation de circulation sur le DPM.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration de travaux au titre de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|--|---|
| Zone d'extraction de sable : - Superficie au sol - Volume de sable extrait | 6500 m ² , sur 30cm d'épaisseur 2000 m ³ |
| Zone de rechargement en sable : - Superficie au sol - Volume de sable rechargé | 1000m ² 2000 m ³ |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Sainte-Marie-du-Mont,
lieu-dit d'Utah Beach, Domaine Public Maritime

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 10 ' 27.1" O Lat. 49 ° 24 ' 55.7" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 1 ° 10 ' 28.2" O Lat. 49 ° 24 ' 57 " N

Point d'arrivée : Long. 1 ° 10 ' 25.1" O Lat. 49 ° 24 ' 53.9" N

Communes traversées :

Sainte-Marie-du-Mont

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Sans objet.

Il s'agit d'une grosse réparation du cordon dunaire à réaliser dans l'urgence.

Ce projet est une mesure de sauvegarde à court terme; une stratégie plus globale est envisagée à plus long terme, ce qui ferait l'objet d'une étude d'impact complète.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Domaine Public maritime, sans Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) pour un usage du sol

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Sans objet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sainte-Marie-du-Mont |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | site classé d'Utah Beach (décret du 2 juin 2010) |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Site d'extraction de sédiments marins à environ 100m de la limite nord des sites Natura 2000 "Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys (code FR2500088)" et "Baie de Seine occidentale (code FR2510047)" |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Projet d'inscription des 5 Plages du Débarquement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, en cours d'instruction |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Effet positif du projet: reconstitution de cordon dunaire sur une zone en érosion |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est source temporairement de bruit le temps des travaux, du fait de la circulation d'engins sur la plage, durant la semaine d'intervention programmée (pas d'intervention nocturne). |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet permet de compenser de manière artificielle mais avec des techniques douces, le déficit sédimentaire du littoral sableux au droit du musée du Débarquement d'Utah Beach sur la commune de Sainte-Marie-du-Mont, dans la mesure où il y a une mise en péril de cet équipement.

Il ne présente pas d'impacts négatifs pour l'environnement, les paysages et le site classé.

La notion d'urgence doit permettre à la commune tout en se conformant à ces obligations réglementaires (dossier loi sur l'eau, incidences Natura 2000, etc.) de procéder avant l'hiver prochain, à ces travaux de rechargement en sable du haut de plage et du pied de dune, pour créer une zone tampon qui joue un rôle protecteur essentiel en cas de forts événements de tempête.

Ce projet est une démarche à court terme, permettant de gérer la situation d'urgence, le temps de mettre en place une stratégie plus globale et à plus long terme.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Sainte-Marie-du-Mont le, 12 octobre 2015

Signature



**Le Maire,
Henri MILET**

1) EMPLACEMENT SUR LEQUEL LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS

| Commune(s) | Section(s) et Parcelle(s) | Propriétaire(s) (NOM et prénom) |
|----------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| SAINTE-MARIE-DU-MONT | DPM au droit du musée du Débarquement | État |



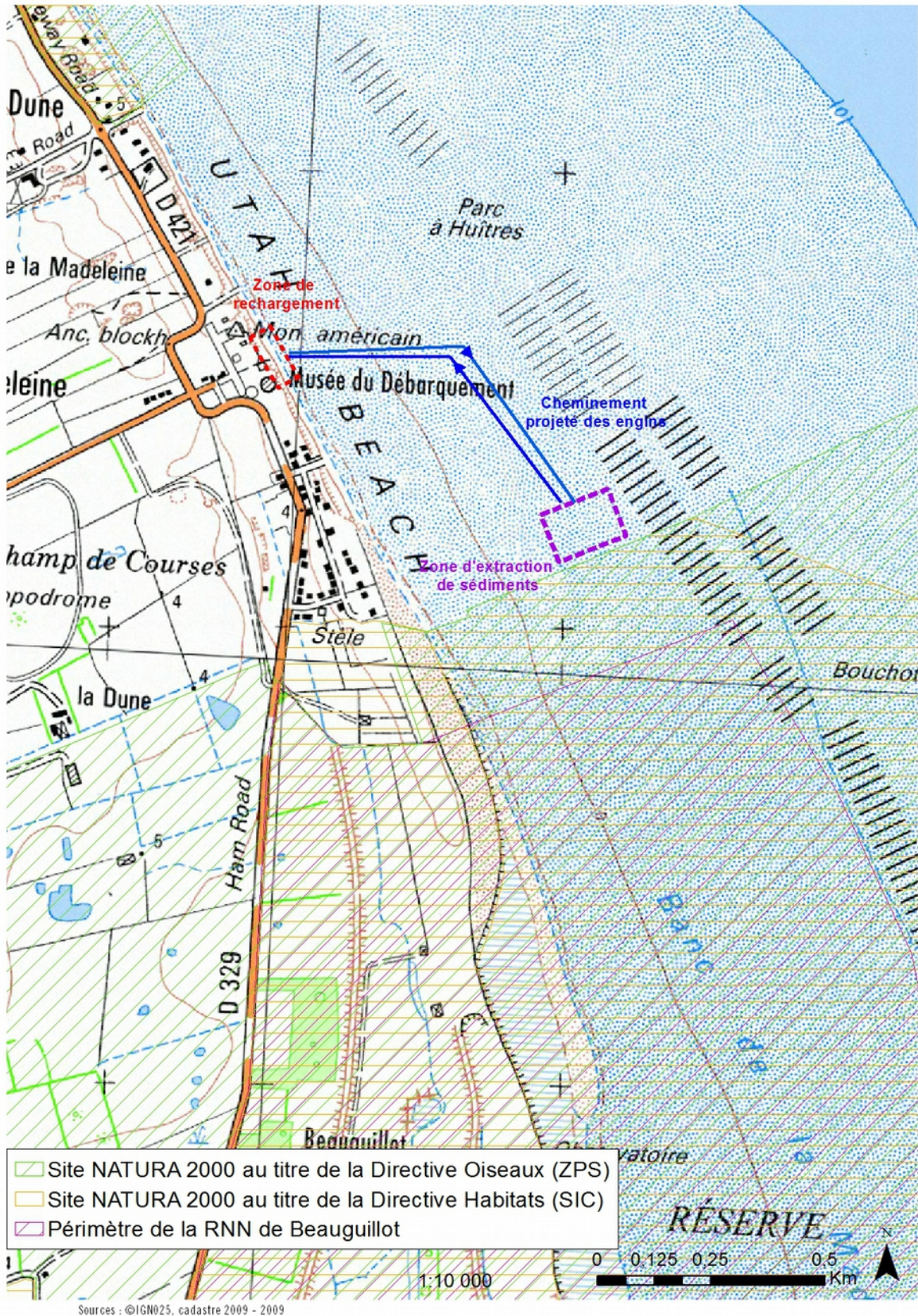
1a) Carte de localisation du tronçon identifié pour le projet de rechargement de plage, au 1/25000



1b) Plan cadastral au 1/2.000 situant le projet au droit du musée du Débarquement d'Utah Beach

2) Cartes délimitant l'emprise du projet et les mesures de protections réglementaires au titre de Natura 2000 (sites terrestre et marin)

2-a) Carte pour le seul site Natura 2000 "Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys" (code



FR2500088)

3) Photographies du haut de plage au droit du Musée du Débarquement d'Utah Beach, avec délimitation de la zone de rechargement



3-a) Photo prise en limite Sud, orientée vers le Nord de la zone de rechargement (mars 2015)



3-b) Photo prise en limite Nord, orientée vers le Sud de la zone de rechargement (mars 2015)